UFAP
UNSa Justice
MC ARLES

NOUVELLE ORGANISATION DE SERVICE : Une impasse annoncée !

Le 16 juillet 2025

Ce 16 juillet 2025, lors de ce CSA la direction a convié l'**UFAP UNSa Justice MC ARLES** à une présentation de la future **réorganisation des services**, dans le cadre des ajustements liés au protocole national.
Officiellement, il s'agit de réviser les cycles de travail de plusieurs brigades, et des équipes afin de supprimer le système matin/nuit. **Officieusement, il s'agit surtout d'une nouvelle manœuvre de gestion des effectifs, qui ignore la souffrance quotidienne des agents.**

Des équipes à bout de souffle !

Derrière les tableaux Excel se cache une **vérité plus brutale** : des postes non pourvus, des agents épuisés, des heures supplémentaires qui s'empilent au fil des semaines.
La santé physique et mentale des personnels est gravement menacée. Pourtant, ce facteur semble une fois de plus **totalement ignoré** par l'administration.
Comme pour **l'annualisation du temps de travail**, imposée sans véritable dialogue, cette réforme n'est qu'**une contrainte supplémentaire** dans une longue liste.

Une réforme sans moyens = Une impasse !

Peut-on raisonnablement parler de "nouvelle organisation" quand les effectifs actuels ne permettent même pas d'assurer les missions de base dans des conditions correctes ?
Tant que les postes vacants ne seront pas pourvus, toute réforme ne sera qu'un leurre. **Le changement ne peut être viable que s'il repose sur une base solide : du personnel en nombre suffisant et des moyens adaptés.**

Nous disons NON à cette désorganisation !

Il est temps que la DAP cesse de brandir des indicateurs abstraits pour justifier des décisions aux conséquences concrètes et douloureuses.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES exige de l'administration avant toute chose de combler les manques, de respecter les agents et de garantir leur sécurité.

Dans un esprit de responsabilité, l'**UFAP UNSa Justice MC ARLES refuse** de cautionner cette orientation. Une voix ferme : **NON, en l'état actuel, à cette réorganisation**.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES seule OS représentante au CSA, refuse donc de siéger, mettant fin à cette instance.

Les représentants du CSA MC ARLES,
UFAP UNSa Justice